

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Intitulé :	SY13 - Organisation des ensembles immobiliers complexes (ASL - AFU - Union des syndicats)
Code	SY13
Durée :	7h00
Modalité :	Classe virtuelle
Public :	Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.
Objectifs pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les spécificités juridiques de l'organisation des ensembles immobiliers, traduire en outils opérationnels de gestion la réglementation spécifique pour minimiser et prévenir le risque de contentieux.
Pré-requis :	<p>Avoir des notions de base en droit immobilier et en gestion des associations syndicales de propriétaires.</p> <p>Comprendre les principes juridiques liés aux associations syndicales libres, autorisées, et constituées d'office.</p> <p>Disposer de connaissances sur la mise en conformité des statuts et les impacts des lois ALUR et ELAN.</p>

Programme :	<p>1 - Les associations syndicales de propriétaires (ASP).</p> <p>1.1 - Les associations syndicales libres.</p> <ul style="list-style-type: none">- Constitution et consentement unanime des associés.- Rédaction et adoption des statuts.- Publication de l'acte constitutif.- Régime juridique. <p>1.2 - Les associations syndicales autorisées.</p> <ul style="list-style-type: none">- Caractère d'établissement public.
--------------------	---

- Constitution et fonctionnement.
 - Assemblée générale, syndicat et directeur.
 - Exécution et financement des travaux.
 - Retrait d'autorisation et dissolution.
- 1.3 - Les associations syndicales constituées d'office.
- Caractère d'établissement public.
 - Fonctionnement.
- 1.4 - Les unions et fusions d'associations syndicales autorisées ou constituées d'office.
- 1.5 - La mise en conformité des statuts.
- 2 - Les associations foncières urbaines (AFU).
- Les associations foncières urbaines libres (AFUL).
 - Les associations foncières urbaines autorisées.
 - Les associations foncières urbaines constituées d'office.
- Disposition de certaines AFU ayant un objet particulier.
- 3 - La mise à jour des statuts des ASP et AFU.
- Le décret du 3 mai 2006.
 - La loi ALUR.
 - La loi ELAN.
- 4 - Présence d'un ou plusieurs syndicats de copropriétaires au sein d'une ASL ou d'une AFUL.
- 5 - Les unions de syndicats.
- Origine.

- Objet et statut.
- Fonctionnement.
- La sortie d'une Union.
- Fiscalité.
- 6 - La division en volumes.
 - Les ensembles immobiliers complexes.
 - Les divisions en volume : à l'origine et en cours de vie.

Moyens pédagogiques : Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant.

Moyens d'évaluation : Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation. Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Matériel nécessaire : Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

A propos de UN + Formations :

UN+ Formations C/O UNIS - 4 Rue de la République - 69001 LYON

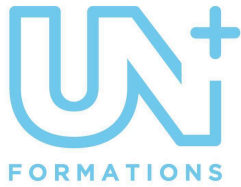
04 12 05 72 90 | 9h - 12h et 14h - 17h

contact@unplus.fr

L'accueil des personnes en situation de handicap :

UN + Formations met en œuvre les solutions les plus adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder facilement à nos formations.

Notre référente handicap vous accompagnera grâce à un plan d'actions adapté à chaque situation de handicap, en collaboration avec nos partenaires et notre équipe pédagogique.



PROGRAMME DE FORMATION

Dernière MAJ : 20/12/2024

